



Office de l'exécution judiciaire
Section de la probation et de l'exécution des sanctions pénales

Südbahnhofstrasse 14d
Case postale
3001 Berne
Téléphone 031 633 55 00

Demande d'information en vertu de l'article 92a CP

Conformément à l'article 92a CP, les *victimes* qui ont subi, du fait d'une infraction, une atteinte directe à leur intégrité physique, psychique ou sexuelle au sens de l'article 1, alinéa 1 de la loi sur l'aide aux victimes (LAVI), mais aussi leurs *proches* ou des *tiers* jouissant d'un intérêt digne de protection, ont le droit d'être informés de décisions à portée essentielle prises dans le cadre de l'exécution d'une peine ou d'une mesure par la personne condamnée.

Si vous souhaitez faire usage de ce droit, nous vous prions de bien vouloir remplir le présent formulaire et de l'envoyer à l'adresse susmentionnée, accompagné d'un exemplaire signé de *l'aide-mémoire sur le droit à l'information selon l'art. 92a CP à l'attention des personnes qui l'invoquent*, d'une *copie d'une pièce d'identité* et d'une *copie du jugement pénal concerné*. Vos coordonnées (ch. 2) ne seront pas communiquées à la personne condamnée.

Dans l'éventualité où plusieurs personnes condamnées seraient impliquées, nous vous prions de bien vouloir utiliser un formulaire séparé pour chacune d'entre elles. Veuillez en outre nous communiquer par écrit et sans délai tout changement de vos coordonnées.

1. Données personnelles de l'auteur de la demande

Nom / prénom :

Date de naissance :

2.1 Coordonnées de l'auteur de la demande

Adresse :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

2.2 Coordonnées du représentant (le cas échéant)

Représentant judiciaire (autorisé) Représentant légal (notamment parents et curateurs autorisés)

Nom / prénom :

Adresse :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

8. Type des informations

- Je souhaite recevoir les informations indiquées au chiffre 7 *une seule fois*.
- Je souhaite recevoir les informations indiquées au chiffre 7 *automatiquement à mesure qu'elles sont disponibles*.
-

.....
Lieu et date

.....
Signature de l'auteur de la demande ou du représentant légal

Documents à joindre impérativement :

- Copie d'une pièce d'identité de l'auteur de la demande
- Exemple signé de l'aide-mémoire sur le droit à l'information selon l'art. 92a CP à l'attention des personnes qui l'invoquent
- Le cas échéant : copie du jugement pénal (cf. ch. 4)
- Si représentant : copie de la procuration (procuration d'avocat ou acte de nomination du curateur)

Adresse de la SPESP :

Section de la probation et de l'exécution des sanctions pénales
Südbahnhofstrasse 14d
Case postale
3001 Berne